

Zwangsrekrutierung an Emsiddlong

Mémorial de la Déportation: Gare de Hollerich

Au début du mois de décembre 1995 la presse luxembourgeoise avait été invitée par la Fédération des victimes du nazisme, enrôlés de force, l'association des déportés politiques et le comité Auschwitz Luxembourg à la présentation du Mémorial de la Déportation installé dans les locaux de l'ancienne gare de Hollerich.

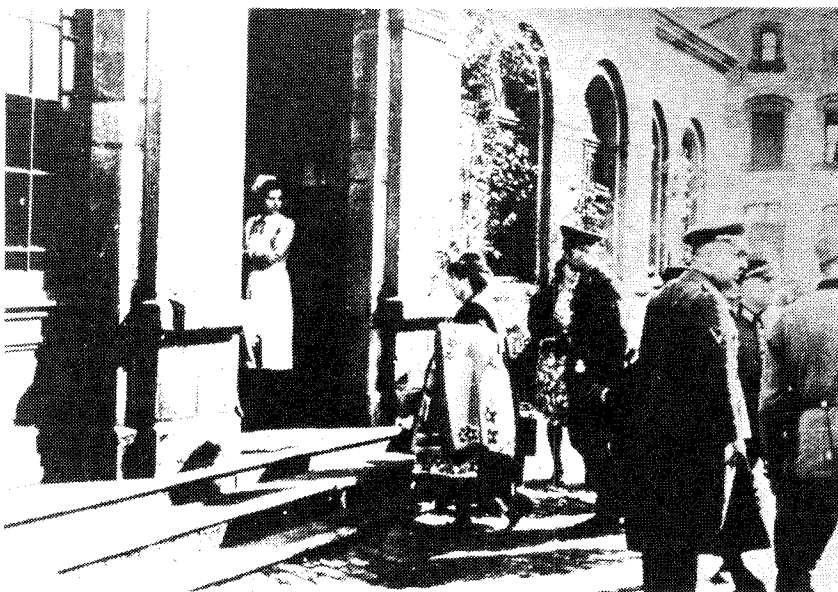
En 1979 le gouvernement avait mis à la disposition de la Fédération des victimes du nazisme, enrôlés de force, le bâtiment désaffecté de la gare de Hollerich afin qu'elle puisse y installer son siège social, mais également y créer une exposition retraçant le calvaire des enrôlés de force.

En 1992 un groupe de travail réunissant au départ des représentants de la Fédération des enrôlés de force ainsi que de l'association des déportés politiques a été instauré pour réaliser cette exposition. Une série d'experts (architectes, historiens, archivistes) étaient alors venus rejoindre les initiateurs du projet. Les premières séances de travail étaient avant tout consacrées à l'élaboration des motivations d'une telle entreprise.

Ainsi il a été clair, dès le début, que ce Mémorial n'était pas destiné à concurrencer aucun Musée ou exposition déjà existants. D'autre part les questions de l'enrôlement de force et de la déportation politique (Emsiddlong) n'étaient point au centre des musées et expositions existants. Le lieu de ce Mémorial à créer, en l'occurrence la gare de Hollerich, possède en outre une qualité tout à fait marquante, puisque c'est le lieu même du départ de plusieurs milliers de Luxembourgeois vers l'Allemagne, la guerre et la mort. A partir de cette gare de nombreux jeunes ont dû partir pour faire leur service militaire en Allemagne et ce fut encore à partir de la gare de Hollerich qu'étaient déportés presque tous les déportés politiques. Il apparut que ce lieu était l'endroit le plus adapté pour illustrer et maintenir pour l'avenir le souvenir du sort tragique des enrôlés de force comme celui des déportés politiques. Au moment de l'élaboration du programme il a été décidé d'inviter à participer à ce Mémorial le comité Auschwitz Luxembourg. Bien que les Juifs n'aient pas été déportés à partir de la gare de Hollerich, mais à partir de la gare de marchandises à Luxembourg, Dernier Sol, le groupe de travail a estimé que la déportation par le rail justifiait l'inclusion de ce groupe dans le Mémorial.

Un documentaliste, historien de formation, fut chargé d'élaborer un programme d'exposition, programme largement discuté et remanié par le groupe de travail. Finalement tous étaient d'accord pour centrer l'exposition autour de trois volets:

1. Une introduction générale montrant l'invasion allemande et le régime nazi établi à Luxembourg de 1940-1942, ainsi que la résistance des Luxembourgeois, avec une sous-section spéciale consacrée à la persécution et à la déportation des Juifs au Luxembourg.
2. L'enrôlement de force de la jeunesse luxembourgeoise englobant le "Reichsarbeitsdienst" pour jeunes gens et jeunes filles, l'introduction du service militaire obligatoire avec la grève, l'enrôlement des jeunes Luxembourgeois, la vie au front, la vie des réfractaires et déserteurs, les actes de résistance et la répression allemande, les Luxembourgeois dans les maquis et les armées alliées, les prisonniers de guerre, la libération et le retour au pays.



Déportations à la gare de Hollerich

in: M.-M. Schiltges, Die Umsiedlung in Luxemburg 1942-45

3. La déportation des familles à partir de septembre 1942 dans tous ses aspects: l'organisation, le déroulement, la vie quotidienne dans les camps, l'esprit patriotique et la répression allemande, la libération et le retour au pays.

Un architecte d'intérieur développa en même temps le cadre muséologique de l'exposition.

Dès le début il avait été décidé d'intégrer dans l'exposition une borne multimédia interactive permettant au visiteur de s'informer au maximum sur les questions évoquées dans le Mémorial.

En même temps la décision avait été prise de n'exposer que peu de documents originaux. A cela plusieurs raisons avaient été avancées. En premier lieu il n'était pas évident que le Mémorial pourrait obtenir les documents originaux nécessaires alors que les propriétaires, dont également les Archives nationales et municipales, archives du Conseil national de la résistance, et de nombreux particuliers, seraient plus facilement prêts à donner la permission d'en faire faire des reproductions photographiques. En second lieu la plupart des documents de cette époque sont dans un état assez fragile et leur exposition à la lumière du jour amènerait leur destruction sûre et certaine dans un espace de temps assez court. Finalement leur reproduction laisserait plus de latitude à l'architecte en vue de leur adaptation au cadre muséologique. Il reste cependant que quelques objets (la statue de la Consolatrice des Affligés installée dans un camp de déportation, la croix d'une tombe d'un jeune réfractaire fusillé à Lyon, l'étoile jaune imposée aux Juifs) ont été intégrés dans l'exposition.

Les reproductions ont été réalisées par la Photothèque de la Ville de Luxembourg et il faut féliciter les responsables du travail de qualité qui a été fait.

Finalement une bande sonore reproduisant des bruits de guerre, mais aussi des chants patriotiques ainsi que des discours de la grande-duchesse Charlotte permet de créer une atmosphère plus réaliste.

La création de ce Mémorial a suscité de nombreux problèmes parmi lesquels celui de la vérité historique n'a pas été le moindre. En effet les enrôlés de force ont souvent eu tendance à voir les problèmes tels qu'eux les avaient vécus à l'époque. L'opposition entre les documents et le souvenir du vécu a parfois créé des heurts, mais il faut dire que les deux côtés ont chaque fois pu se mettre d'accord sur une présentation objective des faits. La présence dans le groupe de travail de quelques jeunes non-spécialistes de la seconde guerre mondiale a parfois ramené les experts sur le sol des réalités.

Un long débat a été mené autour des langues à utiliser pour les cartels et autres textes explicatifs ou introductifs. Finalement il a été décidé d'utiliser le luxembourgeois et d'offrir aux visiteurs étrangers des dépliants avec les textes en français, allemand et anglais.

Malgré des efforts importants il reste que certaines questions comme par exemple le cas de conscience

de chaque enrôlé s'il devait rejoindre la Wehrmacht ou se cacher, n'ont pas pu être illustrés et exposés. De même certains documents, comme par exemple des photos faites au front ou dans les camps de déportation, ne rendaient pas la situation réelle de tous les jours. On risquait donc de donner une impression faussée en présentant ces documents à moins de donner de longues explications que le visiteur risquait de ne pas lire.

Quant au coût de toute cette opération il faut relever que les autorités gouvernementales et municipales ont contribué au financement des travaux ou ont offert le concours de leurs services pour tel ou tel travail à réaliser. Néanmoins ce sont les trois associations engagées qui ont contribué pour une large part dans les dépenses et pour la continuation des travaux une souscription publique vient d'être lancée. Des subsides de l'Etat et de l'Oeuvre grande-duchesse Charlotte ont finalement permis d'engager les travaux. A l'avenir une Fondation s'occupera de la gestion du Mémorial ainsi que des fonds nécessaires au fonctionnement.

L'exposition réalisée à ce jour ne constitue cependant que la première partie de la mise en valeur de la gare de Hollerich en tant que Mémorial de la Déportation. L'aile droite du bâtiment, que la Société nationale des chemins de fer luxembourgeois vient de libérer, sera transformée en salle audiovisuelle et en centre de documentation dans les années à venir. Ceci devrait permettre aux enseignants et à leurs élèves d'approfondir par des films ou des débats leur visite au Mémorial. Les locaux ainsi aménagés pourront également servir à l'organisation de séminaires ou de rencontres. Le Mémorial de la Déportation offrira ainsi toute une série de possibilités à celui qui voudra se souvenir, comme à celui qui voudra s'informer ou même y faire des recherches.

Paul Dostert

